

I.N.A.M.I.

Institut National d'Assurance Maladie-Invalidité

Soins de Santé

Circulaire OA n° 2012/415 du 18 octobre 2012

62/943

63/924

Instructions comptables et statistiques; médecins; 01-11-2012.

Suite à l'arrêté royal du 20 septembre 2012 (Moniteur Belge du 28 septembre 2012) modifiant les articles 1, § 4bis, II, 20, §1^{er}, f), f)bis, f)ter, et §2, 25, § 2, e) de l'annexe à l'arrêté royal du 14 septembre 1984 établissant la nomenclature des prestations de santé en matière d'assurance obligatoire soins de santé et indemnités, les instructions comptables et statistiques sont modifiées comme suit :

Article 20, § 1^{er}, f)

- * Codes nomenclature supprimés : 477315-477326, 477330-477341, 477352-477363, 477536-477540
- * Nouveaux codes nomenclature : 478052 ; 478074 ; 478096 ; 478111
Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours
Tickets modérateurs : dépenses – nombre de cas – pas de jours
- * Nouveaux codes nomenclature : 478063 ; 478085 ; 478100 ; 478122
Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours
Tickets modérateurs : pas de dépense – pas de cas – pas de jour
- * Nouveaux pseudo-codes nomenclature :
 - 478166 : prestation 477120 quand elle est effectuée sur un patient hospitalisé dans les locaux d'une fonction agréée de soins intensifs;
 - 478181 : prestation 477142 quand elle est effectuée sur un patient hospitalisé dans les locaux d'une fonction agréée de soins intensifs;
 - 478203 : prestation 478100 quand elle est effectuée sur un patient hospitalisé dans les locaux d'une fonction agréée de soins intensifs;Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours
Tickets modérateurs : pas de dépense – pas de cas – pas de jour

Article 20, § 1^{er}, f)ter

* Nouveaux codes nomenclature : 477610 ; 477632 ; 477654
Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours
Tickets modérateurs : dépenses – nombre de cas – pas de jours

* Nouveaux codes nomenclature : 477621 ; 477643 ; 477665
Intervention AMI : dépenses - nombre de cas – pas de jours
Tickets modérateurs : pas de dépense – pas de cas – pas de jour

Date d'application

Les modifications susmentionnées entrent en vigueur pour les prestations effectuées à partir du 1^{er} novembre 2012.

Le Fonctionnaire Dirigeant,

H. De Ridder
Directeur général.

Annexes : nihil